



Marseille, le 20 octobre 2016

Madame la Directrice régionale des Finances Publiques,

Au niveau national comme sur le plan local, le simulacre d'écoute et de dialogue au sein de notre administration est un cataplasme sur une jambe de bois. Derrière les mots et les prétendus échanges, il n'y a ni considération réelle ni prise en compte effective des remontées des agents. Non écoutés et encore moins entendus par leurs Directions, les agents doivent également faire face quotidiennement à la doxa anti-fonctionnaire ambiante, dont le dernier avatar est le révoltant rapport Laurent et sa remise en cause rampante des 35h. Les Directions, générale et régionale, se vantent de la qualité du dialogue social. Si on revient au sens des mots, le dialogue n'est ni discours ni conversation. Le dialogue est une interpénétration des arguments, il comporte ainsi nécessairement raison, discernement, exactitude et sagesse. Il nécessite également écoute active, humilité sincère et respect mutuel. Cette définition du dialogue est bien loin de la réalité effective des rapports entre les agents, leurs représentants et les Directions. Madame la Directrice régionale, mettez mots et actes en conformité ; dialoguez, dialoguez vraiment et entendez notre colère.

Dans le point d'étape mis en ligne le 1^{er} juillet 2016, qui fait suite au Comité de Pilotage du 5 avril, vous présentez l'Adaptation des Structures et du Réseau (A.S.R.) comme « *une tâche ambitieuse au bénéfice des personnels et des missions de la DRFiP PACA 13* ». Le bénéfice du personnel ? Parlons en... Comment considérer l'A.S.R. autrement qu'un maquillage ou un déguisement d'une nouvelle saignée d'emplois ? Comment oser mettre en avant d'autres intérêts que ceux de supprimer des postes et de se débarrasser du coûteux parc locatif ?

Dans chaque service impacté par ce funeste projet, de légitimes questions de qualité de service, de qualité de vie au travail des personnels, d'organisation du travail et de ressources humaines se posent.

Car aucun service de la DRFiP 13 n'est épargné. Quel bénéfice pour les services, dont la charge de travail augmente (car non, Madame la Directrice régionale, la dématérialisation effrénée n'est pas un remède à tout), dont les effectifs se vident à coup de vacances de postes et de suppressions d'emplois ?

Quel bénéfice pour les collègues de la trésorerie Marseille Municipale et Métropole A.M.P. qui récupèrent depuis janvier dernier une charge de travail énorme ?

Quel bénéfice pour les usagers et les collègues de la Recette des Finances d'Aix, vouée à être supprimée ?

Quel bénéfice pour l'équité fiscale, le recouvrement des créances de l'Etat et les collègues débordés de la Division des Affaires Juridiques ?

Quel bénéfice pour les services d'origine (S.I.P. ou P.C.E.) des collègues détachés pour renforcer le Pôle de Régularisation Déconcentré, nouvelle vitrine en trompe l'œil de la Direction régionale ?

Quel bénéfice pour les nouveaux arrivants du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (P.C.R.P.) qui ne connaissent pas encore le sort qui leur sera réservé malgré la mise en place du service, une mise en place qui souffre indubitablement des dysfonctionnements dénoncés depuis longtemps par Solidaires Finances Publiques?

Quel bénéfice pour les collègues de Marseille hospitalière qui récupère la gestion de l'hôpital d'Allauch sans transfert de personnel avant septembre 2017 ?

Quel bénéfice pour les collègues de Arles hospitalière qui récupèrent la gestion des établissements de santé de Arles et de Tarascon ?

Quel bénéfice pour les collègues amenés à travailler dans des structures monstrueuses, fusionnées à la va vite pour des motifs fallacieux (SIP 4/13, SIE 1/8, SIE 2/3/14/15/16 aujourd'hui, SIP 1/8, SIP 7/9/10, CDIF Aix, SPF ½ Marseille, SPF ½ Aix, SPF ¾, CDIF Marseille, SIE 4/11/12/13 demain) ?

Quel bénéfice pour les collègues de la sphère, pourtant érigée en priorité médiatique, du contrôle fiscal à qui on supprime postes et structures (P.C.E., B.D.V....) ?

Quel bénéfice pour les collègues des trésoreries de proximité, garantes de l'équité entre citoyens grâce au maillage territorial, par exemple Eyguières et Miramas, dont la structure a été supprimée ou est menacée de l'être ? Le 5 septembre, vous annonciez ainsi votre volonté de fermer la trésorerie de Miramas au 01/01/2017 alors que les usagers et les agents vous répètent constamment leur opposition à ce projet nuisible. A qui le tour, Berre, Lambesc, Les Pennes Mirabeau ?

Quel bénéfice pour les collègues et les usagers menacés par votre nouvelle organisation départementale de la mission d'enregistrement, regroupée en seulement deux pôles pour toutes les Bouches du Rhône, annoncée le 25 août « à horizon fin 2017 »?

Quel bénéfice pour les collègues menacés par votre nouvelle organisation des Pôles de Recouvrement Spécialisé (P.R.S.), des missions foncière et cadastrale (par exemple France Domaine), du recouvrement des produits divers ?

Quel bénéfice pour les collègues détachés à l'antenne de la Caisse des Dépôts et des Consignations, menacée par le regroupement de dix à trois pôles nationaux et qui ont déjà déploré le départ de leur pôle bancaire?

Quel bénéfice pour les collègues des services R.H., et donc de l'ensemble des agents, de la mise en place de S.I.R.H.I.U.S. (Système d'Information de gestion des Ressources Humaines) et des Centres de Service des Ressources Humaines (C.S.R.H.) ? Comment croire qu'une telle déconnexion du terrain, qu'une telle automatisation déshumanisée va permettre de ramener la sérénité chez les collègues ?

Quel bénéfice attendre de ces restructurations pour les agents de services en extrême souffrance ?

Enfin, quel bénéfice attendre pour les agents de la candidature de la DRFiP 13 « à l'adhésion à un centre de contact » ? L'expérience de la Seine Saint-Denis montre que les S.I.P. ne sont pas pour autant désengorgés, qu'on ne « désintoxique (pas) les usagers du guichet ». Quel bénéfice pour les collègues asservis, transformés en télé-conseillers développant une assistance à la navigation, jusqu'à 22h et le samedi ? Quel bénéfice pour leur déroulement de carrière au sein ces services monstrueux qui diluent la technicité ? Ce type de management a fait ses preuves à France Télécom puis Orange, est-ce là le bénéfice souhaité pour les agents de la DRFiP 13 ? Quel bénéfice pour les S.I.P., vidés peu à peu de leurs missions (accueil en Centre De Contact, dématérialisation des tâches d'assiette, recouvrement par Centres Prélèvements Service et prélèvement à la source, contrôle sur pièces basculé au P.C.R.P....) ?

Ce n'est pas un hasard si toutes ces restructurations connaissent une hostilité inquiète et légitime des agents. Loin d'être une manipulation folklorique d'organisations syndicales sclérosées dans leur archaïsme comme peut l'être parfois sous-entendu par des discours fallacieux, cette colère qui

gronde est le signe d'une implication totale des agents, attachés qu'ils sont à la qualité du service rendu à l'utilisateur et à leur immense conscience professionnelle. Les agents ont compris le manège. Non, ces restructurations ne profitent ni aux usagers ni aux agents. Non, ces restructurations n'arrangeront rien bien au contraire puisqu'elles exacerbent le manque criant de personnel. Le remède de la Direction va aggraver mal et symptôme. Le dernier Comité Technique Ministériel prévoit officiellement 1.815 nouvelles suppressions d'emplois, cette nouvelle coupe claire venant d'ajouter aux précédentes, achevant une DGFIP qui aura perdu près de 40.000 emplois en 13 ans, nuisant ainsi à nos conditions de vie au travail, à l'exercice de nos missions et au service rendu à l'utilisateur.

Sur le plan national, Solidaires Finances Publiques déplore l'ensemble des mesures en trompe l'œil qui distribuent à certains quelques miettes d'indice en contrepartie de reculs iniques. Le « paquet cadeau » P.P.C.R.-R.I.F.S.E.E.P. en est le premier exemple avec la rétrogradation d'un échelon pour la majorité des cadres B, la mise en place d'une part variable de la rémunération honteusement appelée « au mérite » pouvant aller jusqu'à 30 % du traitement pour l'ensemble des agents, le système triennal de la nouvelle évaluation qui accorde 8 mois de réduction de cadence d'avancement au maximum à 25 % des agents et rien à la majorité laborieuse (contre 70 % aujourd'hui). La Direction Générale a présenté ses « lignes directrices », aussi méprisantes qu'inacceptables, notamment le changement des règles R.H. concernant les grades et les catégories. Une Fonction Publique à deux vitesses, débarrassée de toutes ses protections sociales, voilà l'avenir qui est réservé aux agents. Inquiets du présent et soucieux de l'avenir, nous nous interrogeons désormais sur l'avenir même de la DGFIP. Au cours des dernières Commissions Administratives Paritaires locales de mutation, un représentant de la Direction régionale regrettait ainsi l'existence des règles de gestion, qui « nuisent à la stabilité des services », oubliant ainsi que les successives saignées d'emploi sont les véritables coupables de l'instabilité des services, bien plus que le droit inaliénable à mutation des agents. Mobilité forcée pour les uns, immobilité contrainte pour les autres : la frénésie de réformes et de restructurations impacte la carrière de chaque agent, quel que soit son grade, et le malaise est grandissant, y compris au sein de l'encadrement. Cette logique globale de dérégulation et de précarisation est profondément rejetée par les agents et les usagers de la DGFIP, aussi bien sur le fond que sur la forme, dégoûtés que nous sommes par les manques répétés de considération et des « 49-3 » autoritaires. Solidaires Finances Publiques demeure ainsi farouchement attaché à la défense d'un service public des Finances Publiques de proximité, de technicité et de qualité. Difficile de saisir l'intérêt pour les usagers et les agents de ces mesures : on détricote les services de la DGFIP alors même que la fraude fiscale coûte 80 milliards d'euros chaque année, on met en place le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (renonçant ainsi à un recouvrement quasi parfait de ces recettes, et à environ 70 milliards d'euros de recettes au titre des revenus de 2017 qui ne seront finalement pas imposés...). L'Etat et le service public des Finances se retire, se désengage, livrant les usagers à Internet et ses agents à des conditions d'exercices déplorables de missions qui se réduisent comme peau de chagrin, dans des structures concentrées mais dépeuplées. Lors de nos nombreuses rencontres avec les usagers et les agents, le rejet est massif : nous ne voulons pas de ce scénario catastrophe où pour répondre au besoin d'Etat, égalitaire et technique, ses serviteurs sont désormais contraints d'inviter les usagers à cliquer sur Internet où on leur répondra de se débrouiller seuls.

Car l'exercice de nos missions s'inscrit dans un contexte de crises multiples où les valeurs de justice fiscale et sociale, mais aussi de démocratie, d'égalité et de liberté sont menacées par les politiques néolibérales. Répondre à ces défis du vivre ensemble, Madame la Directrice régionale, passe aussi par votre écoute et votre réel attention du ras le bol généralisé des agents de la DGFIP en général et de notre département en particulier, de vos collègues. Donnez leur, donnez nous les moyens humains et budgétaires de remplir nos missions, faites entendre votre voix à la Centrale pour défendre un département à l'agonie.

Car il ne suffit pas de se cacher derrière les choix politiques : vous avez, Madame la Directrice régionale, un rôle à jouer. Vous êtes en partie responsable de la situation calamiteuse que nous subissons aujourd'hui et des catastrophes qui s'annoncent ; en premier lieu dans la mesure où vous avez directement la main sur certains dossiers mais également parce qu'il est de votre devoir de relayer le mécontentement des usagers et la souffrance des agents, de tous grades, encadrement compris, auprès d'une Direction nationale aveuglée par le dogme simpliste de l'unique réduction des coûts.

Pour conclure, afin de faire entendre cette exaspération, cette angoisse, cette désespérance, et pour porter les revendications légitimes, concrètes et possibles d'une autre DGFIP, Solidaires Finances Publiques appelle l'ensemble des agents, tous grades et tous services confondus, dans l'unité la plus large possible, à participer massivement à la mobilisation, à la grève et aux actions du 15 novembre.